



CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 24 JUIN 2026

N° 00006

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Compte administratif du budget annexe des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour l'exercice 2025

Le Conseil,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les dispositions relatives au centre d'action sociale de la ville de Paris, articles R123-39 à R 123-48 ;

Vu les articles L et R 314-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux ;

Vu le compte administratif du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris pour l'exercice 2025 ;

Vu le mémoire présenté par la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

Délibère

Article 1 :

Le compte administratif 2025 pour le budget des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) est approuvé sur les bases suivantes :

Section d'exploitation :

	CA 2024	Crédits votés 2025	CA 2025
RECETTES			
Chapitre 002 – Reprise de résultat excédentaire			
Groupe I – Produits de la tarification	17 420 166.54	17 589 300	17 591 331.28
Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	334 840.92	10 875 600	405 731.50
Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables	1 598 481.27	1 067 300	1 078 731.08
TOTAL RECETTES	19 353 488.73	29 532 200	19 075 793.86
DEPENSES			
Chapitre 002 – Reprise de résultat déficitaire		4 777 100	
Groupe I – Dépenses afférentes à l'exploitation courante	5 186 160.92	5 583 700	5 165 356.85
Groupe II – Dépenses afférentes au personnel	14 199 029.58	15 172 800	14 913 325.96
Groupe III – Dépenses afférentes à la structure	3 856 706.97	3 998 600	3 848 343.42
TOTAL DEPENSES	23 241 897.47	29 532 200	23 927 026.23
SOLDE	3 888 408.74	0	4 851 232.37

CA 2024



DEPENSES			
Chapitre 10 – Apports, dotations et réserves			
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	914 438.08	729 135	729 130.07
Chapitre 14 – Provisions réglementées			
Chapitre 15 – Provisions			
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées			
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	41 538.72	170 000	99 385.80
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	197 378.52	380 500	154 510.56
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	793 636.60	1 380 000	1 058 935.39
Chapitre 26 – Participations et créances rattachées à des participations			
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	3 018.73	3 100	2669.22
Chapitre 28 – Amortissement des immobilisations			
Chapitre 29 – Dépréciation des immobilisations			
Chapitre 39 – Dépréciation des stocks et en cours			
Chapitre 49 – Dépréciation des comptes de tiers			
Chapitre 59 – Dépréciation des comptes financiers			
Compte 481 – Charges à répartir sur plusieurs exercices			
TOTAL DEPENSES	1 950 010.65	2 662 735	2 044 631.04
RECETTES			
Chapitre 10 – Apports, dotations et réserves		78 000	
Chapitre 13 – Subvention d'investissement		523 995	305 015
Chapitre 14 – Provisions réglementées			
Chapitre 15 – Provisions			
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées			
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	64 758.78	80 000	61 583.46
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles			18.56
Chapitre 23 – Immobilisations en cours			
Chapitre 26 – Participations et créances rattachées à des participations			
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières			3194.60
Chapitre 28 – Amortissement des immobilisations	2 188 376.45	2 118 000	2 059 730.96
Chapitre 29 – Dépréciation des immobilisations			
Chapitre 39 – Dépréciation des stocks et en cours			
Chapitre 49 – Dépréciation des comptes de tiers			
Chapitre 59 – Dépréciation des comptes financiers			
Compte 481 – Charges à répartir sur plusieurs exercices			
TOTAL RECETTES	2 253 135.23	2 799 995	2 429 542.58
001 – excédent cumulé reporté		25 145 155.31	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 253 135.23	27 945 150.31	2 429 542.58
SOLDE	303 124.58	25 282 415.31	384 911.54

Article 2 :

La présente délibération sera transmise au Trésorier du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Adjointe
du Conseil d'Administration

Anne-Laure HOCHEDÉZ-PLANCHE

P/Le Président
du Conseil d'Administration

Fatoumata KONÉ